

---

# Charte environnementale

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

---

**Republic Technologies International, ses filiales et ses sociétés affiliées en Europe (ci-après dénommées "le Groupe") exercent des métiers multiples et interviennent dans de nombreux pays.**

Nonobstant cette diversité, le Groupe et l'ensemble de ses collaborateurs adhèrent à des valeurs communes et partagent les principes de comportements et d'actions qui en découlent.

À cet égard, comme indiqué dans la Charte Éthique du Groupe, le respect de l'environnement est l'un des principes qui guide la performance et l'activité du Groupe.

La présente Charte Environnementale énonce les principes et normes environnementaux communs à l'ensemble du Groupe et doit être respectée par l'ensemble des dirigeants et collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

La Charte Environnementale ne prétend pas apporter une réponse à toutes les questions d'ordre environnemental qui peuvent se poser dans le cadre de l'activité du Groupe. Elle énonce simplement les règles de base et les lignes directrices qui doivent régir ses décisions.

Il est de la responsabilité de chacun de lire et d'adopter cette Charte Environnementale et de faire preuve de jugement et de bon sens face aux situations nombreuses et variées qui peuvent survenir.

## LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION ET DES MEILLEURES PRATIQUES INTERNATIONALES

---

Le Groupe prend ses responsabilités environnementales très au sérieux et se conforme aux lois, réglementations et meilleures pratiques internationales en la matière.

### **Le Pacte mondial des Nations Unies :**

Le Groupe est en adéquation avec les valeurs du Pacte Mondial des Nations Unies, qui est une initiative politique stratégique pour les entreprises qui s'engagent à aligner leurs opérations et stratégies sur les principes universels suivants :

- Appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



---

Par ailleurs, le Groupe prend toutes les mesures nécessaires afin d'aligner son activité sur l'Accord de Paris en matière de maintien des températures mondiales. L'Accord de Paris incite les pays du monde entier à entreprendre des efforts ambitieux pour lutter contre le changement climatique.

#### **Le standard international ISO 14001 :**

Certaines filiales du Groupe sont conformes au standard international ISO 14001, qui spécifie les exigences d'un système de management environnemental.

Cela signifie que le système de management environnemental répond aux normes environnementales internationales spécifiques de l'industrie et que le Groupe a donc le souci de réduire son empreinte environnementale.

### **LES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT**

L'engagement du Groupe s'appuie sur son programme environnemental qui comprend les actions suivantes :

#### **Système de management de l'environnement :**

Le Groupe va au-delà des obligations légales en assumant d'autres engagements volontaires.

Dans ce cadre, certaines filiales du Groupe ont mis en place un système de management environnemental basé principalement sur le standard international ISO 14001 et fait en sorte de le maintenir à jour.

Le Groupe s'efforce d'améliorer en permanence sa gestion environnementale par des audits internes et la revue régulière de ses activités.

#### **Département QSE :**

Certaines entités du Groupe disposent d'un Département QSE (Qualité – Sécurité – Environnement) notamment chargé de maintenir le système de management environnemental, de fixer les objectifs environnementaux de l'entité, d'élaborer des plans d'amélioration et, d'une manière générale, d'accomplir toutes les tâches opérationnelles relatives à l'environnement.

#### **Initiatives environnementales :**

Le Groupe soutient les initiatives publiques et privées visant à protéger l'environnement et à prévenir le changement climatique.

#### **Utilisation efficace des ressources :**

Le Groupe s'attache à réduire le volume total de déchets liés au processus de production et à augmenter la part des déchets recyclés.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe s'efforce de diminuer la quantité et le poids des matériaux d'emballage des produits commercialisés.

Le Groupe est également conscient de la rareté de l'eau dans le monde et cherche à réduire sa consommation et l'impact de ses activités sur la ressource en eau.

#### **Atténuation du changement climatique :**

Le Groupe s'efforce de réduire la consommation d'énergie et cherche à utiliser l'énergie de la manière la plus efficace en introduisant des procédés économes en énergie et en remplaçant les technologies les moins efficaces.

À cet égard, le Groupe est conscient que la décarbonisation est considérée comme la pierre angulaire de l'Accord de Paris. En conséquence, le Groupe s'efforce de réduire ses émissions de carbone dans le but de minimiser son empreinte carbone.

Par ailleurs, le Groupe soutient l'utilisation d'énergies renouvelables, d'énergies et de gaz à faible émission de carbone et à faible effet de serre.

#### **Gestion des produits chimiques :**

Le Groupe s'efforce d'utiliser des substances chimiques biodégradables et de conduire une gestion appropriée des substances chimiques utilisées dans le processus de production.

#### **Employés :**

Pour le Groupe et ses collaborateurs, la démarche environnementale est présente dans toutes leurs décisions et actions.

Ainsi, le Groupe sensibilise et communique sur les objectifs environnementaux et les objectifs de l'entreprise en matière de protection de l'environnement.

#### **Fournisseurs et partenaires :**

Le Groupe privilégie les fournisseurs et partenaires ayant une démarche environnementale.

#### **Bureaux :**

Le Groupe est conscient que l'attitude environnementale n'est pas seulement une question d'installations de production mais aussi de bureaux. En conséquence, les mesures suivantes de protection de l'environnement sont mises en œuvre dans les bureaux :

Réduction de la consommation de papier en encourageant les employés à consulter les documents en format électronique ;

- Favoriser les réunions virtuelles afin d'éviter autant que possible les transports ; et
- Séparer les déchets pour la collecte (plastique, papier, verre, etc.) et le recyclage.

### **L'AMÉLIORATION CONTINUE ET LA RÉVISION DE LA CHARTE ENVIRONNEMENTALE**

Le Groupe s'engage à améliorer en permanence la qualité de ses produits, services et méthodes de fabrication tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles et de la qualité de vie. À cet égard, le Groupe suit les progrès réalisés et examine régulièrement sa performance environnementale.

Le Groupe révisera régulièrement la présente Charte Environnementale et s'assurera que des mesures correctives et préventives ont été prises pour assurer une amélioration continue.